



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Communiqué de presse

Limoges, le 9 octobre 2019

Villes et villages fleuris : Limoges conserve son label 4 fleurs !

C'est officiel, **la Ville de Limoges, conserve son label 4 fleurs, attribué par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris**. Si ce label reste attaché au symbole de la fleur, son renouvellement est aujourd'hui beaucoup plus large car il récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

La Ville de Limoges, avec plus de 50 m² d'espaces verts aménagés par habitant et autant d'espaces naturels, mène une politique active de valorisation du patrimoine végétal et paysager. **Pour Limoges, la conservation de ce titre honorifique constitue une référence, à la fois en matière de fleurissement mais également d'amélioration du cadre de vie et de respect de l'environnement.**

Rappelons qu'en matière de distinctions, au-delà de la conservation du label 4 fleurs, **la Ville de Limoges a obtenu en mai 2016 la labellisation du Pollinarium Sentinelle® du jardin botanique de l'Évêché** (actuellement 15 villes en France accueillent ce dispositif innovant). **Limoges est également devenue la première ville de France à obtenir le label « Végétal local » en 2018** (20 espèces labellisées « Végétal local » en 2018 et 5 800 plants produits en 2019). 2 000 espèces sont à découvrir au jardin botanique de l'Évêché agréé par l'association des Jardins botaniques de France.

Le renouvellement du label 4 fleurs vient récompenser le travail de la direction des Espaces verts qui gère **680 hectares d'espaces verts aménagés** (parcs, jardins, cours d'écoles, terrains de sports, abords de bâtiments...) et **690 hectares d'espaces verts naturels** (boisements, vallées et cours d'eau). Près de 80 000 plantes (annuelles, bisannuelles et vivaces) sont produites chaque année dans les serres municipales.

Le label 4 fleurs évalue plusieurs critères :

- la démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement ;
- les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés ;
- la présentation du patrimoine végétal et du fleurissement ;
- les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité ;
- les actions complémentaires mises en oeuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...);
- la cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Limoges, c'est :

52 000 arbres répartis en **427** essences

359 arbres remarquables

77 km de sentiers de randonnée

9 ha de jardins familiaux (**283** parcelles cultivées)

86 aires de jeux

141 ha de terrains de sports



Contact presse :
Claire GLÉDEL
Attachée de presse
Téléphone : **05 55 45 60 49**
Courriel : claire.gledel@limoges.fr

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



[/villedelimoges](https://www.facebook.com/villedelimoges)



[@VilleLimoges87](https://twitter.com/VilleLimoges87)



[/ville_de_limoges](https://www.instagram.com/ville_de_limoges)



[villedelimoges](https://www.snapchat.com/add/villedelimoges)